

Envoyé en préfecture le 30/08/2023

Reçu en préfecture le 30/08/2023

Publié le 30/08/2023

ID : 001-200070118-20230829-DEL\_23\_08\_29\_08-DE



## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 août 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 25

Représentés : 6

Absents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le 29 août et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 23 août 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, M. Philippe PROST, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAJJOT, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Patricia CHMARA (pouvoir à M. Jean-Claude DESCHIZEAUX), M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL (pouvoir à M. Philippe PROST), Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME (pouvoir à Mme Marie-Jeanne VERCHERAT), Mme Marianne MORSLI, Mme Magalie PEZZOTA (pouvoir à M. Renaud DUMAY), M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES (pouvoir à Mme Claude CLEYET-MARREL), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRE), M. Dominique VIOT

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIMARET

#### **N°2023/08/29/08 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS – SMIDOM VEYLE SAONE Année 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2224-17-1 et D 2224-3,

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (année 2022) adopté par le Syndicat Mixte Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères (S.M.I.D.O.M.) Veyle Saône lors de sa séance du 30 juin 2023,

Monsieur Paul FERRÉ, conseiller communautaire et Président du SMIDOM, présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SMIDOM Veyle Saône pour l'année 2022.

**Le Conseil communautaire,**

**PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2022 du SMIDOM Veyle Saône,

**ET PRECISE** que le rapport annuel sera tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 29 août 2023

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX